

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 15.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 23.-
 Etranger Fr. 23.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 30.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration:
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le

Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES: 13 ct. le mm.
 ou son espace
 RÉCLAMES: 30 ct.
 Avis mortuaires: 30 ct.
 Régie des annonces:
 Publicitas Sion et succursales

Le Congrès radical-démocratique suisse

L'assemblée ordinaire des délégués (congrès) du parti radical-démocratique suisse de cette année a eu lieu à Winterthour. Des exposés ont été présentés par le président central, conseiller national, E. Dietschi (Bâle) et le président du groupe parlementaire, conseiller national A. Guinand (Genève) sur l'activité du parti et du groupe durant l'année écoulée. Parmi les autres objets à l'ordre du jour figuraient le renouvellement de la direction du parti et du comité central pour la période 1957-1960, ainsi que les propositions des commissions du parti. On entendit de brefs rapports sur les résultats de diverses élections cantonales. Le point culminant de la manifestation fut le discours du président de la Confédération H. Streuli sur les principes actuels de notre politique. D'autre part la nouvelle loi sur la circulation routière a fait l'objet d'une discussion après un exposé introductif du conseiller national M. Stadlin (Zoug). Enfin, le conseiller national A. Pini (Biasca) conclut en langue italienne par un exposé sur la situation politique générale et la mission du parti radical.

Un Valaisan au comité directeur

Lors du renouvellement de la direction du parti radical suisse, il s'agissait de remplacer au comité directeur MM. Pierre Glasson (Fribourg) et Willy Bretscher (Zürich). C'est avec la plus grande satisfaction que nous apprenons qu'a été nommé M. Max Crittin, président du parti radical valaisan et M. Robert Bühler, (Zürich). M. Max Crittin a été appelé, par ailleurs, à faire rapport au Congrès sur les élections cantonales. Notre président a été très applaudi car, comme on le sait, il a pu annoncer que notre groupe du Grand Conseil avait passé de 24 à 29 membres.

Selon que vous serez...

Alors que M. le Conseiller fédéral Rubattel était chef du Département de l'Economie publique et qu'il refusa d'augmenter le prix du lait on n'eut pas assez de mots pour flétrir sa décision. Les producteurs, à la tête desquels se trouvait un conseiller aux Etats fribourgeois, membre éminent du parti catholique conservateur, organisèrent une marche sur Berne et manifestèrent devant le Palais fédéral. Ces démonstrations sur la voie publique n'eurent pas l'effet escompté, car dans notre démocratie, il y a d'autres chemins pour arriver au but. On peut s'étonner que les mêmes éléments qui avaient crié si fort lorsque M. Rubattel était encore au Palais, se contentent de simples communiqués de déception, depuis que M. Holenstein conservateur a remplacé le radical. Le Chef actuel du Département politique a d'ailleurs été très circonspect dans ses actes. Lors de la conférence de presse relative à l'augmentation des prix agricoles, il fut invisible et laissa au Secrétaire du Département et au Chef de la Division de l'Agriculture le soin d'annoncer la mauvaise nouvelle aux producteurs. De même, dans son discours à la Foire d'échantillons à Bâle, M. le Conseiller fédéral Holenstein, passa comme chat sur braise, des prix du lait à ceux du bétail de boucherie.

N'empêche, qu'il faudra bien un jour repenser le problème agricole. Le parti radical est lui toujours en faveur du maintien d'un juste équilibre entre tous les groupements qui composent notre population.

La main d'oeuvre étrangère en Suisse

Cette année comme les précédentes, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a établi en février une statistique des ouvriers étrangers travaillant en Suisse. A cette époque, on comptait, en Suisse 236 984 étrangers soumis au contrôle d'où augmentation de 21,8%. Ce sont les ouvriers occupés en permanence qui forment le gros contingent de la main d'oeuvre étrangère, soit 77,8%. La proportion des frontaliers est de 13,9%. Le reste est constitué par le contingent des ouvriers saisonniers.

QUESTIONS SOCIALES

Le financement de l'assurance-invalidité

1) BESOINS DE L'A. I.

Le rapport des experts évalue à 143 MILLIONS PAR AN les besoins minimum de l'A. I., soit 21,5 millions pour le financement des mesures de réadaptation, 117 millions pour le paiement des rentes et 4,5 millions pour frais d'administration. Ces estimations ne sont qu'approximatives.

L'article 34quater, al. 5 de la Constitution fédérale dispose qu'en matière d'assurance vieillesse, survivants et invalidité les POUVOIRS PUBLICS — Confédération et cantons — n'assument PAS PLUS DE LA MOITIE DES FRAIS, l'autre moitié devant être couverte, en principe, par les prestations des assurés eux-mêmes.

2) LES PROPOSITIONS DES EXPERTS.

Les « principes de l'assurance-invalidité » établis par les experts disposent :

L'A. I. est financée selon les principes généraux ci-après :

- les dépenses sont couvertes au moyen de ressources spéciales ;
- le financement a lieu en principe selon la méthode de la répartition ;
- il est prévu un fonds commun à l'A. I. et à l'A. V. S., mais les comptes sont établis séparément.

Pour couvrir les dépenses, des cotisations sont perçues auprès des assurés, des employeurs et des pouvoirs publics. Les dépenses sont supportées, moitié par les assurés et les employeurs, moitié par les pouvoirs publics.

Les cotisations-AI sont des suppléments en pour-cent des cotisations-AVS. Elles sont perçues dès l'entrée en vigueur de l'AI et sont égales à 10 pour cent des cotisations-AVS. Ce taux sera revu au bout de 10 ans. Les employeurs prennent en charge la moitié des cotisations des assurés exerçant une activité salariée. Les cotisants sont les mêmes dans l'AI et dans l'AVS. Les bénéficiaires de rentes d'invalidité demeurent soumis au paiement des cotisations-AVS ; ils paient aussi les cotisations-AI.

Les contributions des pouvoirs publics ne doivent pas excéder 70 millions de francs par an. Elles sont perçues dès l'entrée en vigueur de l'AI et sont réparties par moitié entre la Confédération et les cantons (régime de l'AVS = Confédération 2/3 et cantons 1/3).

3) DES CONTRE-PROPOSITIONS.

Au cours des discussions qui ont eu lieu au sein de la commission d'experts, une minorité a proposé que, pour le moins pendant les dix premières années, LA CONTRIBUTION DES ASSURES A L'A. I. (0,4% du revenu = 10% de la prime A. V. S.) ne fasse pas l'objet d'un supplément à la prime A. V. S., mais soit déduite de cette dernière (la contribution allant à l'A. V. S. étant ainsi ramenée de 4 à 3,6%) et le revenu du fonds central de compensation AVS diminué de 60 à 70 millions de francs par an. Les partisans de cette thèse l'ont défendue en se référant à l'actuelle surabondance des recettes de l'AVS, situation qui se prolongera vraisemblablement jusqu'en 1970 ou même 1975. En affectant à l'A. I. une partie des recettes actuelles de l'AVS, on ne ferait que normaliser les revenus dont cette dernière dispose actuellement.

Cette proposition a trouvé un accueil plutôt sympathique auprès du Département fédéral des finances. Mais l'on se rappelle que lorsqu'une suggestion semblable avait été faite en vue du financement du fonds pour la compensation des

pertes de gain des militaires par le recours au fonds de l'AVS, elle s'est heurtée à une opposition massive. Dans le cas de l'A. I., aussi bien l'Office fédéral des assurances sociales que la Commission de l'A. V. S. et les experts de l'A. I. se sont tous prononcés CONTRE un système basé sur l'affectation à l'A. I. d'une partie de la contribution actuelle à l'A. V. S. Une telle mesure, a-t-il été relevé, nécessiterait une révision de la loi sur l'A. V. S. ; or, il ne semble pas qu'une telle révision puisse réunir la majorité des votes aux Chambres.

D'autre part, certains font valoir que si l'on réduit les recettes de l'A. V. S. tout en continuant à améliorer ses prestations et donc à augmenter ses dépenses, il arriverait un moment où les primes des assurés devraient être majorées. Du reste, le bilan technique de l'A. V. S. étant fondé sur les primes actuelles, toute modification du taux de la cotisation affecterait la base financière servant à l'établissement du bilan technique. Une fois que serait ébranlé le fondement même du bilan technique, le système de l'assurance-vieillesse risquerait de se transformer en un système de répartition pure nécessitant des contributions sans cesse croissantes des pouvoirs publics, à l'image de ce qui se passe, par exemple, avec la sécurité sociale en France.

4) UN IMPOT SUR LES BOISSONS POUR FINANCER L'A. I. !

Certaines sources déterminées de recettes peuvent être affectées à la couverture des dépenses publiques pour les assurances sociales. C'est le cas de l'A. V. S. notamment, le produit de l'imposition des tabacs et des alcools étant affecté à la couverture de la subvention fédérale à l'assurance-vieillesse. Si les experts n'en ont pas parlé, dans certains milieux parlementaires et au sein de l'économie privée, l'idée d'instituer un impôt sur les boissons et d'en affecter le produit aux assurances, et plus particulièrement à l'A. I., a été évoquée ces derniers temps.

Savez-vous que...

• Si l'on reste trop longtemps en station debout, il en résulte des arrêts de la circulation du sang qui provoquent une trop forte pression sur les parois des veines des jambes et finalement des varices qui se manifestent sous forme de vilaines protubérances bleuâtres et sinieuses qui transparaissent sous la peau ?

• La mortalité des hommes qui ont de l'embonpoint est la moitié plus grande que chez ceux qui ont un poids normal ? Dans le même temps où meurent 100 individus dont le poids est normal, 150 hommes corpulents trépassent.

• L'obésité n'est pas seulement un problème d'esthétique, mais en tout premier lieu une question de santé ? C'est pourquoi des cures d'amaigrissement ne sont pas seulement souhaitables, mais de toute nécessité. Cependant, beaucoup de produits pour maigrir sont nuisibles à la santé ; ceux qui sont élaborés avec des substances additionnées d'extrait de noix de coco correspondent le mieux aux exigences actuelles de la médecine.

• La durée de la vie d'une adansonie peut atteindre 5 000 ans, celle d'un chêne 2 000 ans, d'un hêtre 800 ans, d'un sapin 400 ans, d'un cep de vigne 130 ans, d'une plante de myrtille 25 ans et celle d'un éléphant 110 ans, alors que l'être humain, sous nos latitudes, dépasse rarement 100 ans ?

Les radicaux étaient là

A l'occasion du centième anniversaire de la Constitution fribourgeoise de 1857, les Présidents du Grand Conseil et du Conseil d'Etat fribourgeois ont célébré officiellement cet événement, s'attachant à montrer que la nouvelle Charte correspondait aux sentiments de la majorité du peuple fribourgeois et que sous son égide, le pays avait travaillé dans la paix et la concorde.

Les deux orateurs ont eu le tact de ne pas faire le procès du régime radical qui présida aux destinées du pays de Fribourg au lendemain de la défaite du Sonderbund et jusqu'en 1857. Pour être objectifs, ils auraient dû reconnaître, en effet, les bienfaits que le Canton a retiré de la gestion des affaires publiques aux cours des neuf années ou des citoyens authentiquement radicaux se trouvèrent à la tête du gouvernement. A part des réalisations d'or-

Mercredi : Article de M. Joseph Spahr, député.

dre pratique telles que l'établissement d'un réseau routier moderne, on doit remémorer l'œuvre législative étonnamment progressiste pour l'époque que représenta l'élaboration des codes civil et pénal, des codes de procédure, des nombreuses lois destinées à régir les rapports des citoyens entre eux et avec les pouvoirs publics. Rappelons ici que le gouvernement fribourgeois fut alors le tout premier, en Suisse, à proclamer l'abolition de la peine de mort. Cette seule initiative montre à quel point les hommes politiques fribourgeois de 1848 furent des magistrats empreints d'esprit humanitaire. Ils s'inspiraient d'ailleurs des enseignements du Père Grégoire Girard, qui peut être considéré, avec Pestalozzi, comme un des précurseurs des notions modernes en matière d'enseignement et d'éducation. De tels penseurs, adversaires déclarés des méthodes de l'« ancien régime », qui ne visaient qu'à maintenir les privilèges d'une caste, ne craignirent pas de proclamer les bienfaits et la nécessité de l'enseignement assuré aux enfants des classes les plus déshéritées du corps social.

Il serait à souhaiter que, sans raviver des querelles anciennes, un historien objectif étudie l'activité déployée par les hommes politiques de 1848 en pays fribourgeois et que son travail, élaboré avec toute la sérénité que requiert une recherche scientifique rigoureusement impartiale, fournisse aux générations d'aujourd'hui l'occasion de rendre hommage aux mérites de ceux qui, condamnant les tares, les erreurs et les injustices de l'« ancien régime », et mettant un terme définitif à certains abus de patriarcat tout puissant, s'appliquèrent à diriger leurs concitoyens dans les voies de la vraie démocratie et du vrai progrès.

ASSASSINAT POLITIQUE A PARIS

Un assassinat politique d'une singulière audace a été commis hier, à la sortie du stade municipal de Colombes, dans la banlieue parisienne. Il était 17 h. Les 45 000 personnes qui venaient d'assister à la finale de la Coupe de France de football s'écoulaient vers les issues de la sortie. Noyé dans la foule, un groupe parfaitement anonyme comprenait l'émir Ali Chekkal, ancien vice-président de l'Assemblée algérienne qui soudain s'effondra en râlant. Il venait d'être atteint d'une balle de revolver tirée à bout portant dans le dos et décéda peu après. L'agresseur, un Arabe du nom de Mohammed ben Saddock, avait discrètement suivi M. Chekkal dès la fin du match. Il ne put s'enfuir après son acte, la foule l'en empêchant.

La personnalité d'Ali Chekkal était de nature à susciter le plus vif ressentiment parmi les nationalistes algériens. En effet, l'ancien vice-président de l'Assemblée algérienne ne cachait pas ses sentiments pro-français.

• La rate est une sorte de carrefour glandulaire du sang et de la lymphe et qu'elle forme les globules blancs ; elle récupère aussi les précieuses substances des globules en décomposition, en particulier le fer.

BANQUE DE MARTIGNY CLOUIT & C^{IE} S.A.
 Maison fondée en 1871 **MARTIGNY** Maison fondée en 1871

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 CARROSSERIE SIERRE & SION

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue nationale A :

Bâle—Urania	2-1
Bellinzona—Schaffhouse	2-1
Chaux-de-Fonds—Young-Fellows	4-0
Grasshoppers—Young-Boys	2-0
Lugano—Zurich	1-3
Servette—Lausanne	0-2
Winterthour—Chiasso	2-5

Ligue nationale B :

Berne—Longeau	0-0
Bienne—St-Gall	3-0
Bruhl—Soleure	2-3
Fribourg—Nordstern	3-1
Thoune—Lucerne	5-2
Malley—Yverdon	1-1
Granges—Cantonal	1-2

1ère ligue :

Monthey I—Sierre I	2-1
Vevey—La Tour	7-0

Quatrième ligue

Granges I—Chippis II	6-2
Grimisuat I—Ayent I	3-3
Bagnes I—Evionnaz I	2-4
Orsières I—Vernayaz II	0-1
Troistorrens I—Vollèges I	1-2

Lens promu en troisième ligue

Lens jouait hier une partie décisive contre Conthey. En cas de victoire, l'équipe de la montagne devenait champion de groupe et accédait à la troisième ligue. Ce fut le cas. Nous félicitons vivement les Lensards et leur souhaitons plein succès en ligue supérieure.

Juniors A

Interrégional :

Stade-Nyonnais I—Sierre I	1-5
---------------------------	-----

Deuxième degré

1er match éliminatoire pour le titre de champion valaisan, terrain du FC Sion

Brig I—Ardon I	2-3
----------------	-----

Championnat cantonal

Juniors A :

Premier degré

Sion I—Grône I	4-1
----------------	-----

Troisième degré

1er match éliminatoire pour le titre de champion valaisan, terrain du FC Ardon

Châteauneuf I—Fully I	2-5
-----------------------	-----

Monthey - Sierre 2-1

(mi-temps 0-1)

Depuis le temps, lointain, où je dégustais des sucettes, je n'ai jamais vu les gars de la cité du soleil battre les Montheyens dans leur fief.

Dimanche, cette tradition quasi immuable a bien failli être renversée, car bien que dominés techniquement et territorialement, les visiteurs menaient par un but à zéro à une vingtaine de minutes de la fin, but marqué tout au début de la rencontre par le jeune Essaiër, d'une splendide reprise de volée qui gicla, tel un obus, sous la transversale. Comme cela se passait à la 2e minute, rien n'était grave. Mais... il y a un mais. Depuis leur match face à Boujean (7 avril), les attaquants rouge et noir ne sont parvenus à nous fabriquer le moindre petit but. Il y a une semaine, les internationaux étant parvenus à faire capituler une dizaine de fois l'excellent Sartorio, l'on était en droit de s'arracher les cheveux si les «forward» locaux ne s'arrachaient pas.

Ils y sont parvenus, mais alors ça a été terriblement long, et encore il fallut un pénalty, accordé bien sévèrement par M. Karlen (un bernois qui ne peut renier ses origines, vu ses coups de sifflets à retardement), pour que Gasser égalise. Ce but-surprise stimula les locaux qui, entrevoyant la victoire à portée de mains (pardon ! de pieds), forcèrent l'allure et, à 7 minutes de la fin, un coup franc de Monnay fut prolongé de la tête de Berrat sur celle de Raboud, qui «lifta» le cuir, que Sartorio ne put qu'effleurer du bout des doigts. Sierre eut bien un sursaut d'énergie dans les ultimes minutes ; par manque de technique ils ne parvinrent pas à prendre en défaut l'arrière défense locale qui veillait au grain et toute heureuse pour une fois de remporter la victoire malgré un but encaissé.

Du travail pour les entraîneurs.

Nous savions les deux «teams» en nette perte de vitesse, mais de là à nous présenter une exhibition aussi peu concluante il y a une marge :

qu'un derby devrait pouvoir effacer à coup sûr. Si Monthey a mal joué, Sierre a encore plus mal joué que lui. Un sérieux effort s'impose aux deux formations pour la saison prochaine. Monthey est sûrement le moins mal lobi, car il possède une équipe de juniors de grande classe qui, dimanche, aurait certainement fait mieux que l'équipe-fanion. Quand aux Sierrois, il leur reste ce fameux cran légendaire qui, parfois, parvient à bout de n'importe quelle embuche. Gageons que durant la pause ils s'en procureront une réserve suffisante qui, l'automne prochain, pourra à nouveau galvaniser ces sympathiques joueurs. Jeclan.

Sion - Martigny 3-4

A cause de la pluie, il n'y avait vraiment pas beaucoup de monde pour assister à cette partie amicale, qui fut plutôt une simple formalité à remplir (transfert de Massy) qu'un véritable spectacle. Pourtant, Sion se devait de maintenir un certain rythme avant les finales alors que Martigny profita de l'occasion pour mettre plusieurs jeunes joueurs en action en seconde mi-temps ; ce qui ne lui réussit pas trop mal, puisque profitant de l'avance acquise avant le repos, il arracha finalement une victoire méritée.

M. Pittet (Saint-Maurice), assisté de MM. Manz (Sierre) et Rey-Bellet (Sion) comme juges de touche, arbitra les équipes suivantes : Sion : Panchard ; Stuber, Héritier, Medlinger ; Walter, Giachino ; Magada (Elsig), Massy, Humbert, Pittet, Balma.

Il manquait donc Guhl (en observateur chez Concordia) et Mitschke (blessé). Martigny : Contat (Arluna) ; Martinet, Manz (Ruchet), Giroud I ; Renko (Roudit), Giroud II (Petro (Giroud III), Sarrasin, Coutaz (Mottiez), Parbani (Antonoli), Giroud III (Pillet). C'est Balma qui ouvrit le score puis Sarrasin égalisa et Martigny prit l'avantage par l'intermédiaire de Coutaz puis de Sarrasin. Mi-temps : 1-3.

Après le repos, Pittet réduit l'écart, puis Humbert égalise sur coup franc tiré depuis 17 m. perpendiculairement au but ; mais Mottiez signe finalement le point de la victoire.

Le tirage au sort des finales

Le tirage au sort des matches comptant pour l'ascension en Ligue Nationale B s'est effectué hier matin au Café des Messageries en présence de MM. de Werra de l'ASFA ; Brunner, Stadelmann, Tissières et Favre du Comité de Première Ligue ; de MM. Dubuis et Elsig, du F.C. Sion ; de M. Otter, de Concordia. Locarno ne s'était pas fait représenter.

Le premier match mettra aux prises Locarno et Sion le 16 juin à Locarno ; si Sion gagne il recevra Concordia le 23 juin ; si c'est Locarno, il se rendra à Bâle à la même date ; en cas de match nul, nous aurons également Concordia-Locarno. Le 3me match est fixé au 30 juin.

Cette solution n'avantage pas précisément les sédunois, mais nous leur souhaitons néanmoins bonne chance.

La Coupe du Monde

Danemark - Bulgarie	1 - 1
Belgique - Roumanie	3 - 0
Portugal - Italie	3 - 0
Espagne - Ecosse	4 - 1

CYCLISME

Un coureur martignerain se distingue

Raphy Pellaud, du Vélo-club Excelsior de Martigny, s'est classé second hier au Prix Borel à Genève. Nos vives félicitations.

Au Tour d'Italie

Louison Bobet a perdu son maillot rose en faveur de l'Italien Defilippis mais les écarts demeurent minimes. La 9me étape, hier, a été gagnée au sprint par Poblelet devant van Steenberghe mais aucun changement ne survient au classement général.

Les assises des hokeyeurs

L'Association Valaisanne de Hockey sur glace a tenu ses assises annuelles dimanche matin à l'Hôtel de la Gare, à Sion, sous la présidence toujours avisée de M. Fernand Berra. Champéry : quelques clubs ne s'étaient pas fait représenter. L'assemblée bénéficia de la présence de Walder, vice-président de la Ligue Suisse de Hockey sur glace, qui assistait pour la première fois à ses délibérations.

L'A. V. H. G., dont la saison écoulée peut être qualifiée d'excellente grâce à de bonnes conditions atmosphériques, à nos trois patinoires artificielles et à la grande vogue qui connaît ce sport dans notre canton, enregistre avec plaisir l'admission de trois nouveaux clubs, Bramois, Chippis et Tourtemagne, celui de Salvan étant attendu pour l'automne. L'association compte actuellement 850 membres (765 en 1956) et 351 joueurs licenciés (301).

Dans son rapport annuel, le président Berra constate aussi que l'arbitrage exige encore beaucoup d'efforts tant de la part des directeurs de jeu que de la part des joueurs et des officiels. Le mouvement des juniors en Valais bénéficie toujours d'un appui efficace dont les résultats ne sauraient se faire attendre. M. Berra rend une fois de plus hommage au HC Sierre, qui cumula les titres de champion valaisan, romand et suisse de Ire Ligue et qui accéda finalement à la Ligue Nationale B, ainsi qu'au CP de Charrat, qui fut champion valaisan et romand de Iie Ligue. 84 matches disputés cette saison contre 58 et 35 les deux années précédentes prouvent bien le développement constant du hockey sur glace chez nous.

Grâce à une substantielle augmentation du subside accordé par le truchement du fonds alimenté par le Sport-Toto, les finances de l'A. V. H. G. sont très saines.

La prochaine assemblée aura lieu à Sion conformément à la tradition établie ; elle devra probablement désigner un successeur au club «Vortort», car M. Fernand Berra sera proposé comme membre du Comité central de la L. S. H. G. à l'assemblée des délégués des 1 et 2 juin à Baden. Nous espérons que non seulement tout le Valais, mais aussi la Suisse romande feront bloc en faveur de cette candidature parfaitement justifiée. M. Walder s'est par ailleurs exprimé avec beaucoup de bienveillance à ce sujet, de même que MM. Duc (Montana) et Moren (Sion).

L'assemblée fait encore sienne une proposition épatante du HC Martigny qui mettra à disposition la saison prochaine une Coupe valaisanne offerte par la fabrique d'horlogerie «Lémania» à l'Orient et qui sera disputée par les équipes de Martigny, Montana, Sierre, Sion et Viège. L'A. V. H. G. récompensera le vainqueur par la remise d'un souvenir. Le président Berra rappelle encore le championnat d'été, qui permet aux joueurs de maintenir leur préparation physique et passe en revue les tractanda de l'assemblée des délégués de la L. S. H. G. avant de clore les débats auxquels prirent part également M. Croset, responsable de l'arbitrage pour la région romande, et M. Willy Hoch, membre d'honneur. MM. Marcel Gross, président du Conseil d'Etat, et Ernest Viscolo, membre d'honneur, s'étaient fait excuser. P. M.

La Fête cantonale de lutte suisse à Martigny

Plus de 100 lutteurs ont participé à cette fête très bien organisée par le Club des Lutteurs et un Comité ad hoc.

Dès 9 heures les as de la culotte bataillèrent ferme et un public nombreux les encouragea. Durant l'après-midi la pluie fit son apparition mais ne ralentit point l'ardeur des lutteurs. Il y eut de magnifiques passes et finalement ce fut un invité de Frutigen qui remporta la première couronne. Notons la très belle tenue de l'as Sierrois Albert Pollinger et la méforme passagère de notre couronné fédéral Bernard Dessimoz. Les clubs de Saxon, Martigny, Savièse et Sierre classent plusieurs des leurs dans les couronnés. Fait réjouissant, il y eut plus de 20 lutteurs de moins de 20 ans soit 11 en cat. B et 13 en cat. C.

Voici les principaux résultats :

Catégorie A

1. Thoeni Beat, Frutigen	67.75
2. Pollinger Albert, Sierre	67.50
3. Reynard Willy, Savièse	66.50
4. Schlumpf Werner, Vevey	66.50
5. Lavanchy Jean-Pierre, Martigny	66.—
6. Anthoine Innocent, Savièse	65.75
7. Fassel Hans, Tafers	65.75
8. Dessimoz Bernard, Conthey	65.50
9. Tornay Albini, Saxon	65.50
10. Buttikofer Max, Vevey	65.50

Catégorie B

1. Milhit Bernard, Saxon	48.—
2. Jollien Narcisse, Savièse	47.25
3. Courtine Charly, Savièse	47.—
4. Rappillard Jacques, Conthey	46.—

5. Déléze Gilbert, Saxon	46.—
6. Astori Mario, Bramois	45.50

Catégorie C

1. Gay Robert, Charrat	47.25
2. Vouilloz Gérard, Martigny	46.75
3. Varone René, Savièse	46.25
4. Mottier Jules, Saxon	46.—
5. Léger Michel, Savièse	46.—
6. Débans Willy, Conthey	45.25

La Fête cantonale des pupilles à Conthey

La section «Etoile» de Conthey de la société fédérale de gymnastique avait pour mission d'organiser hier la fête cantonale valaisanne des pupilles et pupillettes ; grâce au dynamisme de M. Jean Germanier, président du comité d'organisation, et à la bonne volonté de toute son équipe de collaborateurs, et malgré le temps peu favorable en fin d'après-midi, tout s'est passé à la satisfaction générale et nous nous devons de féliciter les responsables de leur grand travail. Par ailleurs, le public — contrairement au soleil — n'a pas boudé cette belle manifestation, à laquelle prirent part plus de 1500 pupilles et pupillettes et qui démontra, de probante manière, que nos futurs gymnastes prennent leur tâche au sérieux.

LES EXERCICES

Après la célébration de l'office divin obligatoire pour tous les participants, ces derniers se mirent immédiatement en action : les pupilles effectuant soit des exercices collectifs (course, exercices à main libres, partie libre), soit des concours individuels et les pupillettes complétant leur travail en section (exercices à mains libres et productions libres) par des jeux d'équipes (balle au panier et volley-ball). Inutile de préciser qu'il régnait une grande effervescence sur le terrain de sport de Châteauneuf, très bien aménagé (l'on avait même placé des marques métalliques pour les exercices généraux).

A midi, ce fut le pique-nique traditionnel et l'après-midi eurent lieu notamment les finales des courses d'estafettes et les exercices d'ensemble qui suscitent toujours un vif intérêt.

DU BON TRAVAIL

Le président de la commission cantonale de jeunesse, M. Raymond Coppex, de Monthey, et M. Denis Darbellay, de Fully, chef technique, ainsi que les autres membres de la commission méritent nos compliments pour les prestations fournies ; nos pupilles et nos pupillettes sont en effet entre de bonnes mains.

Nous avons noté parmi les officiels la présence de MM. Charles Roh, président de la commune, qui s'est adressé brièvement à l'assistance à l'issue de la manifestation ; le Rd curé Salamolard ; Rodolphe Roussy, président de l'ACVG ; Alfred Siggen, président du comité technique ; Charles Wirz, président de l'ACV gyms-dames ; André Juillard, chef de l'Office cantonal IP.

La journée s'est terminée par la remise de la bannière cantonale qui donne lieu à l'échange de gentilles paroles entre deux pupilles ; cette fois-ci, c'était Sierre qui remettait l'emblème à Conthey. P. M.

RÉSULTATS :

Concours individuels, pupilles catégorie A :

1. Salamin Marqui, Sierre	38.25
2. Schwery Hermann, Brigue	38.20
3. Dondainaz André, Charrat	38.—
4. Mengis Othmar, Viège	37.75
4. Wyssen Aldo, Leuk-Susten	37.75
6. Rausis Marcel, Fully	37.50
7. Zambaz Eric, Conthey	37.50
8. Delaloye Jérôme, Ardon	37.45
9. Arnold Paul, Brigue	37.35
9. Rittiner Gabriel, Bramois	37.35

Catégorie B :

1. Andenmatten R., Leuk-Susten	29.40
2. Fumeaux Sylvain, Conthey	29.30
3. Seigner Jean-M., St-Maurice	29.—
3. Coppey Jean-Michel, Ardon	29.—

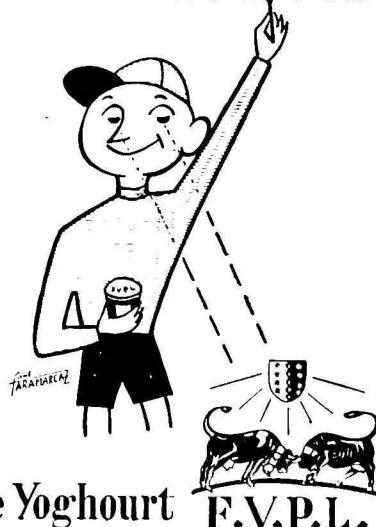
Courses d'estafettes, pupilles :

1. Monthey ; 2. Loèche.

Courses d'estafettes, pupillettes :

1. Conthey ; 2. Vernayaz.

le meilleur... c'est...



PARC DES SPORTS — SION

Jeu 30 mai (Ascension)

dès 14 h. 00 : Genève-Juniors — Valais-Juniors

dès 15 h. 30 : Course de relais et d'obstacle

dès 16 h. 15 :

Finale de la Coupe Valaisanne

Monthey I - Sion I

Liqueurs
"D'IVA"
DIVA S A SION

Au Palais de Baulieu à Lausanne

Un nouveau quotidien pour trois cent mille lecteurs !

Sous peu, dans quelques jours, GRAPHIC 57, la remarquable exposition internationale des industries graphiques, ouverte pour la première fois en Suisse, attirera à Lausanne ses cohortes de visiteurs. Ils accourront de partout, de Suisse certes, mais encore d'une foule de nations d'Europe et d'autres continents. Le tourisme de la région du Léman, dans un triangle formé par Genève, Yverdon et Villeneuve, ayant à sa base Lausanne, connaîtra un début de saison d'été dont le résultat sera une affluence-record ! De partout, les chambres d'hôtels ont été l'objet de commandes innombrables.

Tout porte à croire que les visiteurs de GRAPHIC 57, du 1er au 16 juin, atteindront aisément trois cent mille, tant il est vrai que rail, la route et les services aériens collaboreront d'une façon intense aux arrivées massives des intéressés nationaux et internationaux, auxquels la population de Lausanne et du Canton se joindra en rangs serrés.

On le comprend d'autant mieux qu'en marge de l'intérêt industriel et technique de cette vaste exposition - dont la presse étrangère a déjà souligné l'exceptionnel attrait, GRAPHIC 57 présentera une série de pavillons spéciaux consacrés à la rétrospective internationale de l'affiche, près de 350 œuvres extraites des collections les plus rares, pavillon « de Toulouse-Lautrec à Cassandre », à la recherche scientifique, vue générale des instituts européens de recherche, aux PTT, dont l'administration est l'un des plus gros « consommateurs » de papier et d'imprimés (les philatélistes seront « chez eux » en ce pavillon !) aux graphistes les plus renommés du monde, réunis dans le cadre de l'Alliance graphique internationale, à l'art publicitaire moderne, sans lequel il n'est aucune entreprise, grande ou petite, qui puisse prospérer, à la formation professionnelle, aux livres et incunables (exposition du Musée Gutenberg), aux premières presses de ce monde qui « voisineront » avec les derniers modèles de 1957, etc.

Cet ensemble extraordinaire suscitera l'attention générale. Le fait est clair. Mais il est tout aussi évident que GRAPHIC 57 se devait de réserver une surprise supplémentaire à ses visiteurs. Cette « surprise » ne sera autre que l'édition quotidienne d'un journal spécial, tiré sous les yeux du public, à 40 000 exemplaires et en quatre langues ! C'est un tour de force. Ce quotidien officiel de l'exposition disposera à la fois de toutes les installations techniques obligatoires, d'une rotative de 70 tonnes, de tout le personnel d'atelier voulu, et même on le devine, de sa rédaction spéciale, avec ses rédacteurs, ses reporters et photographes ! Paraissant simultanément en français, en allemand, en anglais et en italien, ce quotidien « GRAPHIC 57 » sera également l'organe officiel du IX^{me} Congrès international des industries graphiques, qui siège à Lausanne du 3 au 8 juin.

Cette innovation saura plaire et intéresser. Tous les visiteurs pourront ainsi « pénétrer » les mystères de la confection d'un journal. Pour



LE «PRINTEMPS» DE PARIS A MARTIGNY...

Les Grands Magasins « Au Printemps » de Paris, s'associant à la célébration de l'année jubilaire Innovation nous envoient une sélection d'articles de choix qui caractérisent le goût, l'esprit et le charme parisien. Vous pourrez ainsi, chers Clients, respirer, à l'enseigne de la « Boutique parisienne », une bouffée d'air de Paris :

● « Mode et Merveilles de Paris ».

C'est le reflet du goût parisien et de la féminité française, c'est en un mot le Paris élégant, que les Grands Magasins « Au Printemps » de Paris vous envoient. Mesdames, pour vous permettre, par un accessoire nouveau, une frivolité, de donner une touche parisienne à vos toilettes des beaux jours.

● « Élégance enfantine »

Un sourire de Paris, un bouquet de ravissants modèles, qui ajouteront une grâce toute latine au naturel de vos enfants.

● « Art et Esprit de Paris ».

Les créations de l'Atelier d'Art Primavera, de l'inédit, des pièces de goût qui enjoliveront votre table et votre maison.

MOI J'AI LA TAILLE FINE...

Je sais que, même sous une robe ou un manteau droit, c'est la finesse de la taille qui fait toute la grâce, toute l'élégance de la ligne féminine.

Aussi, je porte une Scandale « Avant-Garde », la gaine qui fait la taille la plus fine. L'alliance d'une coupe révolutionnaire (6 pièces remplacent les traditionnelles coutures de côté) et d'un nouveau tulle élastique, aussi fin que nerveux, a permis à Scandale de réunir des qualités jusqu'à présent inconciliables :

Une « Scandale » « AVANT-GARDE » fait la taille très fine.

— Dans une Scandale « AVANT-GARDE » on est à l'aise, tout à fait à l'aise.

Du 27 mai au 29 mai 1957,

un spécialiste de la grande marque mondiale Scandale est à votre disposition à notre rayon de corsets et vous conseillera, sans aucun engagement de votre part, le modèle étudié pour votre silhouette.



Et avec la gaine Scandale, portez les bas Scandale.

Gaines Scandale et bas Scandale, en exclusivité aux Grands Magasins A l'Innovation S.A. à Martigny.

L'INDISPENSABLE BEAUTY CASE...

réalisée en plastique « Préciosa » très belle imitation du cuir, dans tous les coloris mode, fera sensation par son fini impeccable, son intérieur doublé de noir et ses 10 compartiments. Son prix... 24.50 seulement.

C'est une offre du Rayon Pré-Sélection « Voyage » des Grands Magasins Innovation.

C'EST BIENTOT...

que s'ouvrira la piscine de Martigny, où les fervents de la nage et de l'eau pourront reprendre leurs ébats. Souhaitons que la température leur soit propice.

Une chose est certaine... c'est que si vous désirez porter un nouveau costume de bain, vous trouverez au Rayon de Bain-Innovation, dans sa nouvelle formule Pré-Sélection, un très beau choix de modèles, aussi bien pour dames et messieurs que pour enfants.

QUELLE QUE SOIT VOTRE CORPULENCE...

C'est à « Innométric » que vous devez confier le soin de vous habiller. Vous choisissez le tissu qui vous plaît, la coupe qui vous sied le mieux, et en quelques jours, vous obtenez un costume confectionné exprès pour vous, selon vos mesures, et ceci au prix de la confection. Faites une visite à notre rayon Messieurs, notre vendeur vous conseillera selon votre goût.

L'ACTION DE LA SEMAINE :

Trois sortes de délicieux biscuits pour tous les goûts, à des prix sensationnels :

Gaufrettes vanille et chocolat	Fr. —,95 les 300 gr.
Biscuits sablés	Fr. 1.45 les 500 gr.
Biscuits mélange	Fr. —,95 les 300 gr.
	Fr. 1.45 les 500 gr.

LA RECETTE DE LA SEMAINE :

Sauce niçoise.

Dans une casserole, mettez une cuillerée d'estragon haché et 1 gousse d'ail avec un verre de vin blanc. Porter à ébullition et ajouter 3 tomates coupées en morceaux. Saler et poivrer. Incorporer un peu d'extrait de viande. Hors du feu, remuer en ajoutant une noix de beurre. Napper cette sauce sur des filets de bœuf garnis d'un anchois roulé.

Mesdames, pour vos sauces, utilisez les produits



en vente à notre Rayon-Alimentation.

(Communiqué INNOVATION)

des dizaines de milliers de lecteurs, qui dévorent « leur quotidien, jour après jour, l'ambiance d'un atelier d'imprimerie est évidemment une inconnue. GRAPHIC 57 lèvera ce voile. Grâce à cette initiative GRAPHIC 57 suscitera probablement chez des milliers de jeunes le désir d'embrasser cette profession. C'est un aspect de l'orientation professionnelle que cette belle et grande exposition de Lausanne tint à placer à son programme. (n.)

Dr Michel Closuit N'oubliez pas
Martigny de retour
que les PETITES ANNONCES rendent service!

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Veuthey fers SAXON
ARTICLES DE FÊTES
TEL. 62351

L'alimentation des ouvriers des barrages

Dans la « Revue de médecine préventive » (Zurich), le Dr Lauschner, médecin de la Dixence où quelque 2000 ouvriers travaillent entre 2000 et 2900 mètres d'altitude, écrit qu'on y dispose d'une cuisine collective munie de tous les perfectionnements.

« La nourriture est composée selon les avis réunis du médecin, du chef de cuisine et du chef d'achat des denrées alimentaires. On y doit naturellement tenir compte des vœux, malheureusement souvent irrationnels, de l'ouvrier (celui-ci exige beaucoup de viande, de sauces grasses et du pain blanc, sinon il quitterait le chantier) ; il faut y ajouter l'influence de la saison et des prix du marché ; pour des raisons purement pratiques, la physiologie de l'alimentation n'entre en ligne de compte qu'en second lieu seulement. Les tables de la cuisine montrent que, quant au nombre des calories et à la répartition des sources énergétiques, la nourriture est excellentement adaptée aux circonstances. Par contre, il y a manque de vitamines et d'autres substances protectrices. Un changement de menu, pour obvier à cette carence, se heurterait cependant à la résistance des ouvriers, ce qui oblige à remé-

dier aux inconvénients de cette nourriture par l'adjonction de vitamines synthétiques et de sels minéraux ».

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Lundi 27 :

Inspiré du célèbre roman de Jean Giraudoux, « Siegfried », voici la bouleversante histoire d'un homme qui n'avait plus de passé... Pris entre deux vies, entre deux patries, entre deux amours, il interroge en vain son visage... **DOUBLE DESTIN**, avec Michel Auclair, Simone Simon et Barbara Rattiez. Un film d'une poignante beauté... Une source riche d'émotion ! Un drame de notre temps !...

Du mardi 28 au jeudi 30 (Jeudi - Ascension : 14 h. 30 et 20 h. 30) :

Une magistrale reprise d'une œuvre célèbre : **LA ROUTE SEMEE D'ETOILES**, avec Bing Crosby et Barry Fitzgerald. Ce n'est ni une comédie, ni un drame, ni un film d'amour... c'est une merveilleuse histoire toute simple qui révèle ce qui se passe dans les coulisses d'une paroisse désertée en plein New-York. C'est un film bouleversant et émouvant, que vous devez absolument voir. Vous en sortirez transformé et plein de courage pour affronter la grisaille quotidienne.

Jeudi à 14 h. 30 : Enfants admis dès 12 ans. (Entrée : Fr. 1.50).

Attention ! Vu la longueur du film, pas de complément ! ! !

127

ALIX ANDRÉ

Lauréat de l'Académie française

Ordre du Prince

ROMAN

il n'existe point d'homme, si insatiable soit-il, qui n'éprouve, une fois fortune faite, le désir de jouir de ses richesses, en toute tranquillité. Certains fous résistent à l'appel de la raison et se perdent. Mais tel ne saurait être mon cas. Aussi, sachez-le, Excellence, je vais, paisible, ne plus songer qu'à faire valoir mes biens. Et vous en serez pour vos frais si vous signalez le banquier Benato comme trafiquant...

Avec hauteur, le prince regardait son ancien ami. Quelque fierté lui revenait. Il interrompit brusquement :

— Ne craignez rien de semblable. Il est tout de même certains actes qu'un prince Strozzi ne saurait imiter d'un Benato !

Tandis que le banquier, pâle de rage, ricanait, Tatiana fit un pas vers le vieillard. Cette scène, affreusement pénible, elle avait grande hâte de la voir cesser.

— Mon oncle, dit-elle, à partir de cet instant, Marco et moi sommes libres. Vous n'avez plus sur nous aucun droit et mon frère, ainsi que moi-même, allons, pour jamais, nous éloigner de vous.

Elle redoutait une violente réaction du prince. Mais celui-ci eut seulement un geste indifférent. Dans la catastrophe qui le précipitait de l'opulence à la gêne, le sort de ses neveux lui importait bien peu.

— Comme il vous plaira ! dit-il.

Pourtant, la pensée de la responsabilité

de Jérôme dut, pour la seconde fois, se présenter à son esprit, car il se tourna brusquement vers le jeune homme.

— Ainsi donc, monsieur le professeur, vous ne vous occupez pas uniquement des vestiges de notre histoire ! Au besoin, nos palais, si peu médiévaux qu'ils fussent, vous intéressaient... ainsi que leurs habitants. Voyez donc comme on est sujet à l'erreur. Sous la foi du serment, je vous eusse déclaré le plus discret, le plus réservé des hommes, et totalement incapable d'un abus de confiance...

L'injurieux reproche, que les mots ne déguisaient point, fit pâlir Jérôme.

— Il est vrai, Excellence, murmura-t-il, j'ai été appelé à me mêler à votre vie, et peut-être à trahir les lois de l'hospitalité. Je ne regrette rien, car d'autres vies étaient en cause, assez précieuses pour que je choisisse de les servir.

Il s'inclina devant Angelo Strozzi ; puis, se tournant vers la princesse :

— Avez-vous autre chose à dire, Tatiana.

La jeune femme secoua la tête.

— Non.

— Rien ne nous retient donc ici.

Silencieusement, elle acquiesça. Alors ils sortirent ensemble de la pièce, laissant en présence les deux hommes qui, désormais, n'étaient plus que de mortels ennemis.

Dans la galerie, toujours animée, ils avancèrent. Sur leur passage, ils ne purent ignorer certains mouvements de surprise, et Fontan se souvint alors qu'il avait troqué son habit de soirée contre un costume de ville. Mais pas plus lui-même que Tatiana ne se souciaient de l'impression qu'ils produisaient. La princesse redoutait surtout de rencontrer quelqu'un qu'elle connût et dût saluer. Par chance, cette crainte ne se réalisa pas.

Ordre du Prince

128

Enfin, devant la porte grande ouverte d'un salon réservé aux joueurs de bridge, les jeunes gens s'arrêtèrent. Louis Germain se tenait debout, auprès de l'une des tables. Il aperçut aussitôt la princesse et Jérôme et, surmontant le trouble qu'il éprouvait, il abandonna sa place pour venir à eux. Tatiana lui tendit la main.

— Je vous dois beaucoup, murmura-t-elle avec émotion. Merci.

Il ne répondit pas, mais son regard interrogeait Fontan.

— Tout s'est passé comme vous l'aviez prévu, dit à mi-voix le jeune homme. Nous avons détruit l'auto et sa cargaison. Mais Castelvechio flambe. La princesse a pu regagner Rome sans difficulté.

Il s'abstint d'offrir la main au secrétaire qui, il s'en souvenait, lui avait refusé la sienne, et questionna :

— La comtesse Bellini est-elle repartie ?

— Je ne le pense pas. Voici quelques instants, elle se trouvait encore en bas, auprès du bassin.

Les jeunes gens quittèrent le secrétaire et, par l'escalier illuminé et fleuri, descendirent vers le jardin. Fontan ne s'arrêta pas à la pensée que Chantal, depuis qu'ils s'étaient séparés « pour quelques minutes » l'attendait. Il ne soupçonna jamais que son amie avait passé là, volontairement isolée au milieu de cette fête, les heures les plus douloureuses de sa vie, dans le pressentiment de l'irréparable.

Mais était-ce vraiment « l'irréparable » que cet amour avoué, triomphant, de Jérôme et de Tatiana ?... Hélas ! non. Et Chantal le savait. « L'irréparable » s'était produit dix ans auparavant, lorsqu'elle avait elle-même préféré Stephano Bellini à Jérôme Fontan.

Les jeunes gens découvrirent la comtesse

Bellini assise dans un coin d'ombre. Une cape de fourrure était jetée sur ses épaules, une cigarette se consumait entre ses doigts. Elle se leva mécaniquement dès qu'elle les eut aperçus.

— Chantal, interrogea Fontan, puis-je vous demander, une fois encore, un service ?

Elle inclina la tête, bénissant la nuit complice qui ne permettait pas à son ami de distinguer nettement ses traits.

— Tous les services que vous voudrez, Jérôme, assura-t-elle avec un pauvre sourire.

— Merci. La princesse Strozzi ne peut plus rester dans ce palais. Voulez-vous la conduire chez vous, et l'y garder ?

— Bien volontiers.

Alors il se tourna vers sa compagne.

— Je vous mets en bonnes et douces mains, Tatiana. Allez vous reposer. Demain, ou plutôt aujourd'hui même, nous commencerons à prendre nos dispositions pour quitter Rome. Mais il est absolument nécessaire que vous accordiez quelques heures au sommeil.

— Et vous, Jérôme, interrogea la princesse avec angoisse, qu'allez-vous faire ?

— Probablement retourner à Castelvechio et, dès le jour venu, en ramener Marco. La route, maintenant, doit être libre et, ne le serait-elle point, on n'aura aucune raison pour me l'interdire. Allons, ne tardez plus. Voici l'aube.

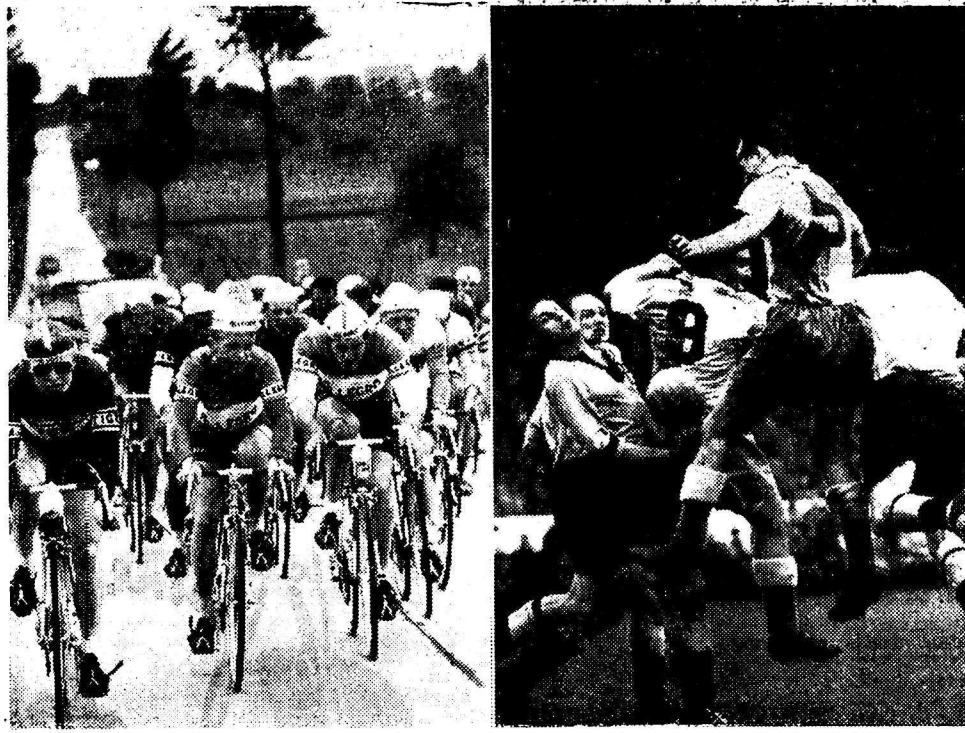
Puis, s'adressant à nouveau à Chantal :

— Emmenez-la, mon amie. J'irai vous retrouver plus tard, et je vous expliquerai.

Elle l'interrompit :

— Venez quand vous voudrez, mais ne m'expliquez rien. Jérôme. Je me sens trop responsable de votre séjour en cette demeure pour désirer en connaître autre chose que les événements heureux.

Les sports du dimanche.



A gauche : Le circuit de la Suisse Orientale à Frauenfeld. Le peloton sur la route en béton le long du Lac de Constance. De g. à dr. Traxel (second), Hollenstein (vainqueur) et Wenger. — A droite: Le grand match du dimanche : Grasshoppers—Young Boys 2-0. Les avants Ballaman et Vuko en pleine attaque devant les buts bernois. - A gauche : Schneiter et Steffen (Young Boys).



Madame et Monsieur Georges GAILLARD-HAEFLIGER et leurs enfants Pierre, Philippe, Monique, Fernand et Caroline, à Saxon ; Monsieur et Madame André HAEFLIGER-BRUCHEZ et leurs enfants Antoine et Paul-André, à Saxon ; Madame et Monsieur Roger FELLA-HAEFLIGER et leurs enfants Jean-Claude et Philippe, à Saxon ; Madame et Monsieur Jean-Marie GAUDARD-HAEFLIGER, à Leytron ; Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ezéchiel et Virginie CLARET-TORNAY-VOULLOZ ; La famille de feu Ferdinand ROSSET, de Bougy-Villars, Les enfants et petits-enfants de feu Marguerite et Emile PINARD-ROSSET, à Genève ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Veuve

Adeline ROSSET-HAEFLIGER

leur chère mère, grand-mère, belle-mère, tante, grand-tante, cousine et parente que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 71 ans, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon le mercredi 29 mai 1957, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.



Monsieur Flavien RUDAZ-DARIOLI et son fils Michel, à Vex ; Mademoiselle Colette RUDAZ et son fiancé M. Edmond BOUVIN, à Vex ; Madame et Monsieur Charly BARRAS et leur fils Philippe, à Montana ; Monsieur Joseph DARIOLI, aux Agettes ; Monsieur Edouard DARIOLI et ses filles, aux Agettes ; Madame veuve Alphonsine BOVIER-DARIOLI et ses enfants, à Vex ; Madame et Monsieur Gilbert LANA-DARIOLI et leurs enfants, à RECHY ; Monsieur et Madame Elie RUDAZ et leur fille, à Vex ; Monsieur et Madame Marc RUDAZ et leurs enfants, à Vex, Sion, Nax et Evolène ; Monsieur et Madame Jean VOEGLI-RUDAZ et leurs enfants, à Martigny et Lausanne ; Monsieur et Madame Cyrille RUDAZ-FAVRE et leurs enfants, à Vex ; Monsieur et Madame Théophile RUDAZ-FAVRE et leurs enfants, à Genève ; ainsi que les familles parentes et alliées RUDAZ, DARIOLI, BOVIER, MICHELOUD, PLASSY, GASPOZ, GAUYE, CRETZAZ, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Albertine RUDAZ-DARIOLI

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui le 26 mai 1957, à l'âge de 45 ans, après une cruelle maladie chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Vex le mardi 28 mai 1957, à 10 heures.



Madame Irma COTTER-DAVEN et ses enfants Rita et Willy, à Vétroz ; Monsieur et Madame Roger RODUIT-COTTER, à Fully ; Madame veuve Rosalie COTTER-BOULNOIX, à Vétroz ; Monsieur et Madame Damien DAVEN-EVEQUOZ, à Vétroz ; Monsieur et Madame Edouard COTTER-FUMEUX et leurs enfants et petits-enfants, à Vétroz, Lausanne et Sion ; Monsieur et Madame Adolphe COTTER-FUMEUX et leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Mase et Vétroz ; Monsieur et Madame David DAVEN-UDRY et leurs enfants, à Vétroz ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert COTTER

leur cher époux, papa, beau-père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Vétroz le 26 mai 1957, à l'âge de 42 ans, muni des secours de la Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz le mardi 28 mai 1957, à 10 heures.

Priez pour lui !

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Fonderie d'Ardon S.A. a le regret de faire part du décès de son ouvrier

Monsieur Albert COTTER

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.

Avis

L'administration communale de Martigny-Ville met en soumission la récolte pendante des cerises au lieu dit « La Praille », quartier de La Bâtiaz.

Les offres doivent parvenir au greffe communal de Martigny-Ville pour le vendredi 1er juin 1957. Administration communale.

Assemblée générale du Touring-Club suisse

Samedi après-midi, sous la présidence de M. Alexis de Courten, qui depuis plus de 25 ans préside avec dévouement et compétence aux destinées de la Section Valaisanne, a tenu à l'Hôtel de la Planta à Sion, son assemblée annuelle.

La section valaisanne progresse de la façon la plus réjouissante puisqu'elle atteint un effectif de près de 5.000, alors que le nombre total des sociétaires atteint le chiffre éloquent de 300.000 membres.

Les problèmes de la circulation sont parmi les principales activités du comité qui va proposer la limitation de stationnement dans nos villes. Le transport des automobiles à travers le Simplon préoccupe toujours grandement les autorités suisses qui se heurtent, malgré leur meilleure volonté, à l'incompréhension quelque peu intéressée de certains responsables italiens. La simplification des formalités de douane et la construction d'un quai de débarquement n'attendent plus que l'approbation des milieux d'outre-Simplon.

Le président relève la grande activité de l'Office qui jour après jour se voit appelé à des tâches toujours plus lourdes auxquelles d'ailleurs son personnel, à qui nous pouvons rendre hommage, fait face avec clairvoyance. Il distribue ensuite les diplômes aux vétérans pour leurs 25 ans de fidélité à la section.

La parole est ensuite donnée au trésorier, M. Kramer pour son rapport, aussi précis que court, des comptes qui, sur proposition des vérificateurs, sont acceptés avec félicitations au trésorier pour sa bonne gestion. Le rapport de la commission de tourisme, présidé par M. Henry Varone, rappelle au bon souvenir des Téciistes les sorties 1956 et spécialement celle qui, au mois de juin dernier, les conduisit sous le ciel de Touraine et au pays des plus illustres châteaux français. Au programme 1957, envoyé à tous les membres, sont inscrits une sortie de famille en bateau sur les eaux calmes et bleues du Léman, le jeudi 30 mai, une grande course de 4 jours à St-Pierre-et-Paul, aux cantons du Tessin et Grisons et, pour clôturer, une sortie d'automne à Chamonix le 8 septembre. En l'absence de M. Wolff, M. de Courten donna connaissance du rapport de la commission de tourisme, 469 véhicules ont été contrôlés par le T.C.S. relevant 1.194 défauts. La gendarmerie valaisanne y a apporté son aide en adjoignant aux équipes spécialistes un agent de la police cantonale.

La parole a été ensuite donnée à M. Waelti, ingénieur au département des Travaux publics, pour son exposé sur le programme des constructions routières en 1957.

Furka : La déviation de Naters sera achevée d'ici 1 mois. Il n'est pas possible d'établir un projet pour la correction de la route entre Gletsch et le col, les plans de construction du nouveau barrage dans la haute vallée du Rhône n'étant pas encore connus exactement. La route du Simplon est en travaux. Plusieurs chantiers sont en cours et d'autres seront ouverts cet automne, spécialement la correction à la sortie de Brigue. La route de la Forclaz est en chantier sur 6 km, avant le col et l'ouverture du tronçon Martigny-Croix-Trient, entièrement goudronné, est prévue pour le 15 juillet. Le tronçon non encore revêtu depuis Tête-Noire à la frontière ne pourra pas être mis en travaux pour le moment par suite d'un projet de construction de barrage dans cette région. Sur la route cantonale St-Maurice-Brigue de nombreux travaux sont en cours à St-Maurice, Pont de la Morge, St-Léonard, Sierre et Viège. La déviation de Miéville sera mis en chantier

cette année encore. La route cantonale entre Riddes et Vétroz a fait déjà l'objet de plusieurs études qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas vu leur réalisation. Un projet sera prochainement présenté aux autorités cantonales par la commission fédérale de planification qui est actuellement en train de revoir tout le réseau routier suisse. On sait que le canton de Vaud a décidé la construction d'une autoroute reliant Lausanne à St-Maurice.

M. Waelti donne encore divers détails sur les constructions prévues et sur la situation financière.

Un tel sujet ne pouvait manquer de provoquer des discussions et notamment des interventions de MM. Spahr, Coudray, ingénieur, Gard, Conseiller d'Etat, Gollut, commandant de la gendarmerie, auxquelles répondirent M. Britschgy et M. de Courten, au sujet du transport des autos par le tunnel du Simplon. Seules les mesquineries et une vue étiolée du tourisme de la part de certains milieux italiens proches de la frontière empêchent la réalisation d'une solution présentée par les C.F.F.

La dernière partie était réservée à une conférence de M. Britschgy, directeur du TCS, sur le problème des autoroutes. Cet orateur, d'un dynamisme communicant, à l'élocution plaisante et facile, a su tenir son public en haleine. Un tel exposé ne se résume pas en quelques mots, il est lui-même un résumé clair et précis de la situation actuelle qui, au train où elle va, ne dotera pas la Suisse de ces fameuses autoroutes avant 10 ou 20 ans. Pour donner à tout le monde la possibilité de voir le problème sous son angle véritable, l'exposé de M. Britschgy devrait être intégralement reproduit, ce qui n'est pas possible, l'orateur n'ayant utilisé aucune note.

La séance prend fin par plusieurs interventions fort intéressantes et le vote de la résolution suivante :

RESOLUTION

Réunis en assemblée générale à Sion, le 25 mai 1957, les membres de la Section Valaisanne du Touring Club Suisse demandent au Département des Travaux Publics d'accélérer l'aménagement des grandes voies de communication en vue de favoriser le tourisme dans notre canton, et d'améliorer sans tarder les routes alpestres de : MORGINS-CHATELARD-GRAND ST-BERNARD et SIMPLON.

Ils souhaitent que le Conseil d'Etat entreprenne les démarches nécessaires auprès de l'Autorité Fédérale pour que celle-ci ne freine pas cet aménagement, mais verse au contraire sa participation au fur et à mesure de l'avance des travaux.

La Section Valaisanne du Touring-Club Suisse invite également le Haut Conseil d'Etat du Canton du Valais à intervenir énergiquement pour favoriser la création d'autoroutes, car notre canton ne peut pas se désintéresser de ce problème auquel est étroitement lié l'avenir économique et touristique de la Suisse, et particulièrement du Valais.

LA PENSÉE DU JOUR

Nous sommes destinés à la perfection du bonheur, voilà pourquoi nous ne sommes jamais entièrement satisfait ici-bas, parce que le bonheur n'y est jamais parfait.

Le Sage.

MARTIGNY

Concert des élèves de l'Harmonie municipale

Premier Concert de Place qui sera donné sur le kiosque, par les élèves de l'Harmonie le mercredi 29 mai, à 20 heures 30, sous la direction de J. Novi.

Programme :

- 1. Le Cadet de Marine, pas-redoublé (Renard) ; 2. a) Choral (Gluck) ; b) Andantino (Komzak) ; 3. Quatuor de Saxophones : a) Choral (Schumann) ; b) Chant des Suisses (Doret) ; 4. Le Conscrit, marche (Torelli) ; 5. Une soirée près du lac (élève R. Biaggi) - solo de hautbois (Leroux) ; 6. Les Zouzous qui passent, marche (Popy) ; 7. Colibri (élève L. Nicollerat) - solo de petite flûte (Martin) ; 8. La fanfare du printemps (Bovet).

Le public viendra nombreux applaudir nos musiciens en herbe. Il leur prouvera par là qu'il sait apprécier à sa juste valeur les efforts fournis pendant de longs mois.

Espérons que le temps permette à nos jeunes de se produire pour leur plus grande joie et celle de la population.

Excursions Martigny-Chamonix Aiguille du Midi

Dimanche 2 juin à l'occasion de la mise en service des nouvelles compositions de la Compagnie du Martigny-Châtellard une excursion à Chamonix sera organisée par l'Office Régional du Tourisme de Martigny.

Les Compagnies du téléphérique de l'Aiguille du Midi 3842 mètres et du Chemin de Fer du Monteverve accorderont exceptionnellement à toutes les personnes qui prendront leurs billets à l'Office Régional du Tourisme de Martigny, une réduction de 50% sur les prix habituels. Prix de l'Excursion au départ de Martigny - Aiguille du Midi ou Mer de Glace - aller - retour fr : 16.- par personne.

Nous ne doutons pas que nombreuses seront les personnes qui voudront profiter de ces avantages. Avec le nouvel horaire des trains directs attendront Chamonix en 1 heure 1/2.

Si les inscriptions sont suffisantes la Compagnie du Martigny-Châtellard prévoit l'organisation d'un train spécial. En cas de mauvais temps cette excursion pourra être renvoyée au dimanche 9 juin.

Tous les renseignements concernant cette promenade peuvent être obtenus à l'Office Régional du Tourisme de Martigny téléphone (026) 6 00 18.

C.S.F.A.

Jeudi (Ascension), sortie-surprise dans le Haut-Valais. Inscriptions jusqu'à mardi soir auprès d'Odile Saudan ou Mme Gertschen, en versant le montant de fr. 7.-

Harmonie municipale

Cette semaine deux répétitions générales, soit ce soir lundi et vendredi.

Basketball-club

Le jeu en salle a porté chance à nos couleurs. Voyez résultats :

Dames : Martigny—Sion 28-21.

Juniors : Martigny—Sion 63-43.

MARTIGNY-BOURG

Vol de carburant

Des individus que la police recherche ont volé un fût de carburant entreposé dans la cour de M. René Rossa, appareilleur.



La famille de Monsieur Henri PONT

à Sierre, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil.

Economie et politique

Dans une récente étude sur la Confédération et les associations économiques, M. Rodolphe Rubattel traite notamment des relations entre les groupements et les partis politiques.

Une participation que l'on pourrait prévoir dans le cadre d'une commission consultative... obligerait peut-être les partis à se « coller mieux » aux réalités, à suivre avec plus d'attention qu'aujourd'hui des projets sans éclats mais plus effectifs — par leur accumulation — que certains de ceux autour desquels ils mènent si généreux accompagnement. »

Dimanche 2 juin

Excursion à Chamonix

avec comme attractions l'ascension en téléphérique de l'Aiguille du Midi (3.842 m.) ou par chemin de fer le Monteverve-Mer de Glace. Prix au départ de Martigny (aller-retour) Fr. 16.- par personne.

Billets et renseignements : Office Régional du Tourisme de Martigny. - Tél. (026) 6 00 18. (Voir communiqué).



Tous les soirs au dîner du Saint-Martin



Sommelière

et **aide-ménage**

est cherchée dans café de campagne. Débutante acceptée.

Aloïs Rittener, Café du Jura, Pampigny s/Morges. Tél. (021) 7 13 40.

A VENDRE à SION terrain à bâtir

sis à Gravelone, en bordure de route, 1.500 m² environ. Superbe situation, vue et soleil. Pour traiter, s'adresser à Micheloud & Sommer, agence immobilière à Sion.

MONTHEY

Nous construisons pour de suite resp. 1^{er} août 1957,

des IMMEUBLES avec APPARTEMENTS et GARAGES

Tout confort. Chauffage par rayonnement. Chambres à lessive ultra-modernes.

1 pièce et hall depuis fr. 1.320 par an
2 pièces et hall depuis fr. 1.560 par an
3 pièces et hall depuis fr. 1.920 par an
Garages à fr. 360 par an plus chauffage et eau chaude.

Pour tout renseignement s'adresser à :
M. G. Pattaroni, notaire, Monthey
Tél. 4 21 22 ou
Bau A. G. Talacker 41, Zürich 1,
Tél. (051) 27 23 38 ou
M. A. Bürgler, retraité, Closillon,
Tél. 4 21 23.

GRAINES EMERY

Potagères - fourragères
Tél. (026) 6 23 63, Saxon.

MACHINE A LAVER A FR. 435.-

Fabrique suisse vend de nouvelles machines à laver avec chauffage, examinées par l'ASE, pour 3 kg. de linge sec, petites fautes de couleur. Demandez une démonstration sans engagement, aussi le soir.

Envoyez aujourd'hui encore à :
Victor ROSSIER, MARLY-LE-GRAND 125/374 (Fribourg)

Stella Filtra

la cigarette Maryland douce et racée au filtre vraiment efficace

Fr. 1.-



Le cuir

blanc glacé est à la mode

WOLY-Edelweiss-Polish est tout particulièrement indiqué pour l'entretenir.

Ce liquide laiteux nettoie le cuir à merveille et lui confère un vif éclat. WOLY-Edelweiss-Polish donne à la chaussure une blancheur intense et uniforme. Il ne déteint pas et adhère même sur des chaussures mouillées.

Pour l'entretien des chaussures blanches de cuir mat et de tissu, le produit approprié est WOLY - Rapid.

FABRICANT: A. SUTTER, PROD. CHIM.-TECHN., MUNCHWILEN/TG

A vendre dans localité valaisanne une

Scierie-raboterie commerce de bois

avec tout le matériel, à proximité d'un barrage à construire.

Prendre des renseignements à l'agence immobilière Micheloud & Sommer, Sion. - Tél. 2 26 08.

CONTHEY

30 mai 1957 (Ascension)

Finale de la Coupe pour le titre de

Reine cantonale

de catégorie

et de

Reine des reines

Dès 11 h. raclettes, buffet froid, cantine, etc.

Début des combats: 13 h.

Grand parc

Entrée: Fr. 3.-

Un p'nœud à votre mouchoir...

Nouvelle adresse:

CHEMIN DES CONDEMINES
Route de Lausanne
Tél. 2 24 85 - M. Wiedmer



COMPTOIR DU PNEU S.A. - SION

Cinéma

Lundi 27: Dernière séance:

DOUBLE DESTIN

Du mardi 29 au jeudi 30 (Ascension): 14 h. 30 et 20 h. 30: Un film rayonnant et plein de chaleur:

La route semée d'étoiles avec Bing Crosby et B. Fitzgerald. Jeudi à 14 h. 30: Enfants dès 12 ans.



Gérance Mme André Desfayes

Square-Garc - Tél. 6 14 09

Martigny - Ville

Offre pour tout de suite ou date à convenir, beaux appartements de

2

1/2 dès Fr. 142.-

3

1/2 dès Fr. 153.-

Chauffage et eau chaude en sus.

Tout confort

Frigo - Machine à laver
Situation tranquille et ensoleillée.

Nous cherchons

main-d'œuvre suisse pour travaux de galerie en montagne: Charpentiers-boiseurs - mécaniciens-forgerons mineurs - manœuvres.

S'adresser à H. R. Schmalz S. A., Sion. - Tél (025) 3 65 32 ou (027) 2 20 80.

Forces Motrices de Mauvoisin S. A.

Nous cherchons

Technicien - électricien

comme collaborateur du chef d'exploitation, capable de diriger des travaux d'extension et s'intéressant aux questions d'exploitation d'usine. Entrée en fonctions dès que possible. Pour candidat capable, place stable avec caisse de retraite.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de diplômes et de certificats sont à adresser aux F. M. M. Direction de l'Exploitation, RIDDES.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Mardi 28 mai

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour - 7 20 Gai réveil - 11 00 Chansonnettes napolitaines - 12 00 Orchestre - 12 15 La discothèque du curieux: Richard Tauber, ténor - 12 30 Le quart d'heure de l'accordéon - 12 55 Intermezzo - 13 00 Mardi les gars - 13 10 Du film à l'opéra - 13 40 Deuxième Sonate en sol mineur, op. 117 (Gabriel Fauré) - 16 00 Au goût du jour - 16 30 Schubert inconnu - 16 55 Lieder, interprétés par Horst Günter, baryton - 17 15 Sonate en sol, pour violon et piano (Claude Debussy) - 17 30 Les documentaires de Radio-Lausanne - 17 40 Musique de danse - 18 00 Le micro dans la vie - 19 05 Le Tour cycliste d'Italie - 19 25 Le miroir du temps - 19 45 Discanalyse - 20 30 Soirée théâtrale: La vérité toute nue - 22 10 Les nouveautés du disque - 22 35 Musique pour vos rêves - 23 00 Instantanés du match international de basketball Suisse-Espagne.

Mercredi 29 mai

7 00 Alla marcia - 7 20 Sourire aux lèvres - 8 00 L'Université Radiophonique Internationale - 9 00 Concerto en ré majeur (Léopold Mozart) - 9 15 Orchestre - 9 45 Concerto No 2 en sol mineur (C. Saint-Saëns) - 10 10 Reprise de l'émission radioscopique - 10 40 Danses de Debussy - 11 00 Orphée aux enfers (Jacques Offenbach) - 11 45 Refrains et chansons modernes - 12 00 Au carillon de midi - 12 55 Orchestre - 13 00 Le catalogue des nouveautés - 13 15 La flûte enchantée (W.-A. Mozart) - 13 45 Piano - 16 00 Voulez-vous danser - 16 25 Mireille (Charles Gounod) - 16 55 Le disque des enfants sages - 17 00 Jeunes virtuoses - 17 30 L'heure des enfants - 18 00 Orchestre - 18 05 Nouvelles du monde chrétien - 18 20 Jazz à la carte - 18 50 Micro-partout - 19 05 Le Tour cycliste d'Italie - 19 25 Instants du monde - 19 45 Le piano qui chante - 20 00 Questionnez, on vous répondra - 20 20 Le piano qui chante - 20 30 Concert symphonique - 22 35 Les Nations Unies vous parlent - 22 40 Petit concert nocturne.

FROMAGES FRAIS GERVAIS

à la crème pasteurisée
PETIT-SUISSE ET CARRÉ

Toutes les vertus du lait concentré

QUALITÉ FRAICHEUR SANTÉ

GERVAIS a pensé à vous...
Pensez aussi à GERVAIS



G 202

LÉON DELALOYE

dentiste

MARTIGNY

de retour

Favorisez le commerce local

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

CHALAIS

Antoinette Rossier

Vendredi dernier, la cloche sonnait le glas nous annonçant la mort inattendue de Mme Antoinette Rossier, née Vocat. Cette nouvelle nous a profondément ému. Nous savions que depuis quelques temps sa santé était chancelante, mais nous ne nous attendions pas à une fin aussi brusque. Hélas ! son bon cœur s'est arrêté ! Il faudrait écrire trop longtemps pour dire les qualités de la disparue qui s'en est allée à l'âge de cinquante-huit ans. Enouse et mère modèle, détestant les commérages, elle laissait un souvenir impérissable.

Notre bonne Antoinette beaucoup de choses sensées, malgré ses allures parfois un peu timides.

Aussi, dimanche, un imposant cortège de parents, d'amis, de connaissances, venus de partout l'accompagnaient à sa dernière demeure. Tout ce monde et le corbillard couvert de couronnes et de fleurs sont la preuve de l'estime dont jouissait la défunte.

Nous nous inclinons bien bas devant la décision Divine qui l'a reprise trop tôt et nous prions ses proches d'accepter nos sincères condoléances et de croire que leur douleur est aussi la nôtre. Z. G.

Les grands esprits se réveillent

Mes derniers écrits sont commentés de différentes façons. Cela est inévitable. Je l'avais prévu. D'ailleurs, il n'y a rien d'abnormal à ce que nos adversaires politiques publient leur point de vue dans leur journal favori le Nouvelliste.

Je suis heureux de leur avoir donné l'occasion d'écrire leurs articles. C'est avec grand plaisir que j'ai lu leurs bavures. Je me recommande toutefois à leur charité chrétienne si mes phrases, mes grandes fautes d'orthographe les tirent un peu de leur sommeil léthargique !

J'ai le grand honneur de remercier celui qui signe P. félicitant les autorités pour leur choix des membres de la Commission scolaire.

C'était bientôt le moment de le faire depuis le 2 janvier.

Passant un soir dans notre paisible village de Réchy je prêtai l'oreille à la discussion d'un groupe de jeunes. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais le raisonnement, conservateurs bien entendu, m'a horrifié.

Ma pauvre personne ne valait bien pas grand chose. Passe encore la politique, mes idées contraires aux leurs, surtout à leurs intérêts, mais parler de santé, et de mille peccadilles, témoigne vraiment peu de charité chrétienne.

Il s'en trouvaient quand même quelques-uns qui n'ont rien de l'avis général : Mercier et eux.

Ma façon d'écrire a, paraît-il, déshonoré la commune et porté atteinte à la haute valeur de nos administrateurs.

Il y a d'autres bêtises qui nuisent au bon renom d'une commune. Elles n'ont l'air de rien à certains « moutons ». Essayons de plaire à ce P. qui a tant été éprouvé par mes entorses à la langue française, et surtout par mes fautes d'orthographe.

— Il y a quelques années, passant devant le pilier public à Chalais même avec un étranger au canton, je vis un groupe d'écoliers qui s'appliquait à rechercher les fautes de son affiche. Je dois être sincère. Celle-ci faisait connaître au bourgeois la date de la distribution des bois d'affouage, le tirage des numéros, l'heure et le prix. L'affiche pouvait avoir dix lignes au maximum.

Un gamin, plutôt un écolier, puisqu'il faut préciser, comptait six fautes, un autre huit, un autre dix. Je laissais à mon compagnon fortuit le soin de vérifier. Il y en avait douze.

Mais, il ne nous est pas venu à l'idée de commenter cette catastrophe ! La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Disons quand même que celui qui avait rédigé et tapé l'avis à la machine était bien le secrétaire communal, H. Perruchoud.

On sait que malgré son faible pour l'orthographe, cet homme qui est un ami pour lequel j'ai de l'estime, a très bien fait son chemin.

Il faut admettre que les conservateurs pardonnent volontiers aux leurs, puisqu'à la période suivante on l'a nommé Président ! Il n'a rien perdu de son prestige et mérite d'être considéré. Il a en main la gérance de la Banque Raiffaisien depuis sa fondation, il fut vingt-cinq ans gérant de la Coopérative de Consommation de Réchy.

Il représente aussi l'assurance-incendie Helvétia. A sa place, j'aurais eu recours à son beau-fils Léo Métrailler, instituteur, membre de la Commission scolaire, spécialisé dans les rédactions, et je suis assuré que la fameuse affiche nous aurait fait honneur.

Les enfants n'auraient pas eu l'occasion de rire d'un membre du Conseil communal. Gaspard n'aurait pas été gêné devant un étranger.

On n'est pas toujours bien compris dans nos milieux. J'écris et j'écrirai encore pour apprendre

à nos conservateurs au moins un rudiment de démocratie.

Je ne reviendrai pas sur ce qui a déjà été dit au sujet de la Commission scolaire. J'ai pardonné les malhonnêtetés et j'ajoute pas des débris aucun de ceux qui sont chargés d'aider les parents. Je connais leur tâche ingrate. Ne croyez pas que je n'estime pas vos mérites. Les Radicaux n'ont rien à voir dans l'enseignement, mais ils ont quand même le droit de s'intéresser à l'école... au moins le jour de la promenade à la fin de chaque année scolaire.

J'aime les enfants, surtout quand ils chantent. Les discours de circonstance et m'intéresse aussi aux accompagnants. Je ne parlerai pas des officiels, autorités religieuses, civiles, etc., ni de ceux qui, normalement, n'auraient rien à faire parmi les écoliers. J'ai pu me rendre compte que certains profitent d'une telle journée pour bien montrer qu'ils sont dans les manches du grand parti, d'autres pour s'offrir un voyage bon marché. Des retraités de taille respectable, des dames genre « Faverolle » forment un joli monde, qui, en car ou en train, peut se mettre à son aise. Tant pis pour les enfants qui s'imaginent que la sortie est pour eux ! Entre temps on parle de tout, oubliant que des oreilles fines sont à l'écoute. Les enfants répètent longtemps après certaines conversations qui ne sont pas de mon goût.

Disons sans détour que ce système enlève aux responsables le souci de promener agréablement les enfants. Il est même arrivé que l'effectif n'était pas au complet, le soir d'une de ces soirées. Je ne m'en serais pas aperçu si je n'avais vu une petite mère aux grands yeux noirs en larmes cherchant son enfant parmi la troupe. Questionnant les uns et les autres, les explications tournaient au ridicule. N'en disons pas davantage pour aujourd'hui, nous reviendrons sur cette journée si c'est nécessaire.

P. S. Mon article est terminé, quand un ami m'apporte un deuxième entre-filet du Nouvelliste, il est signé V. D.

Il est trop tard pour en parler aujourd'hui. Un coup d'œil m'a rassuré ; l'auteur, que je connais parfaitement, a au moins eu le courage de se faire connaître par deux initiales. Ses observations valent la peine d'être examinées avec conscience. Gaspard Zufferey.

VETROZ

Albert Cotter

C'est avec stupeur et consternation que nous apprenions dimanche, en fin d'après-midi, le décès de M. Albert Cotter, survenu à l'âge de 42 ans seulement.

Le sort, dans son aveugle cruauté, enlève à une bonne famille paysanne, un époux et un papa qui ne se ménageait aucune peine pour lui assurer le bien-être. Descendant d'une famille solidement attachée à cette terre vétrozaine, Albert, d'une solide constitution, était un travailleur infatigable, l'un de ces robustes vigoureux que nous ne rencontrons que sur le chemin du travail.

Nous avons peine à admettre la dure réalité. C'est avec une profonde émotion que nous disons adieu à cet ami, à ce fervent militant radical qui proclamait toujours bien haut son idéal. Les mots sont toujours impuissants à apaiser la détresse dans laquelle sont plongés une épouse, des enfants, toute une famille. Mais qu'ils nous permettent cependant de les assurer de toute notre amitié et de la grande part que nous prenons à leur peine. Nous leur souhaitons bon courage et leur adressons l'expression de notre vive compassion. M.

VEX

Mme Albertine Rudaz

A l'âge de 45 ans seulement est décédée après une pénible maladie courageusement supportée Mme Albertine Rudaz, née Darioli, épouse de notre ami Flavien, secrétaire communal. Nous compatissons de tout cœur à sa douleur et nous lui adressons, ainsi qu'à ses enfants et à toute la famille, l'expression de notre profonde sympathie.

SAVIESE

Fête du patois

Jeudi prochain 30 mai (Ascension), la grande famille des Patois valaisans se réunira à Savièse pour sa 4^{me} fête cantonale.

Nul doute qu'avec le beau temps, cette manifestation si chère à chaque ami du patois et de nos anciennes coutumes, organisée dans le cadre idyllique du plateau de Savièse sera une réussite.

Un programme varié, des productions en salle et sur la place de fête, tout ce qu'il faut pour faire vivre de cet esprit d'hospitalité bien saviésanne, de cette franche camaraderie qui sont l'honneur de notre race.

N'hésitez pas le jour de l'Ascension de choisir Savièse pour votre promenade. Les Patoisants vous attendent. Le Comité d'organisation a mis tout en œuvre pour vous recevoir dignement.

Votre présence sera la meilleure preuve de votre attachement à la noble cause.

Au 30 mai.

gh.

FULLY

Affaires publiques

Hier, 26 mai, devant une assemblée bourgeoise de plus de trois cents citoyens, le candidat officiel du parti conservateur proposé par la Commission d'alpages, a retiré sa candidature en présence de celle de M. Ami Granges, social-paysan, appuyé par les minorités qui, en l'occurrence, formaient une majorité invincible. M. Granges a ainsi été nommé sans aucune opposition.

* * *

Grâce à l'influence industrielle de M. M. Delaio, une importante entreprise de textiles avait choisi notre commune, déjà en 1956, pour y édifier une importante usine et y employer un grand nombre d'ouvrières.

Toutes les conditions avaient été établies et il ne restait plus qu'à fournir le terrain promis et à stipuler une convention. Tout cela avait été mis sur pied d'entente avec M. le professeur Roh.

Or, la nouvelle administration a fait tant et si bien qu'à la suite d'atermoiements, d'une lettre non portée à la connaissance du Conseil, de renvois inutiles à une commission, de non-convocation de la minorité radicale, de difficultés dans le choix du terrain, où le désir de l'entreprise de s'installer sur l'avenue de la gare n'était plus respecté, d'atteinte aux intérêts de l'industrie en cause désirant une réponse d'urgence, etc., cette intéressante affaire s'est installée à Fullon où nous lui souhaitons plein succès.

Un sordide conflit d'intérêts a surgi au sujet de l'emplacement ; une autorité conservatrice, qui avait été votée par son parti et qui aujourd'hui est provisoirement remisée au Pinacle, a déclaré urbi et orbi que l'avenue de la gare serait exclue, que les prix des terres baisseraient et que la main-d'œuvre agricole serait plus rare et plus chère !

Enfin, on fit tant et si bien que les industriels, lassés de tant de bêtise, et dont la patience avait été mise à rude épreuve, ont rompu leurs relations si bien menées en 1956.

Voilà un coup très dur pour notre nombreuse jeunesse, notamment féminine.

Il y a heureusement une compensation que nous saluons sincèrement. C'est l'initiative de M. Michel Carron, restaurateur, d'introduire une industrie horlogère sur son cinéma qui sera exhaussé. Une équipe de jeunes ouvriers et ouvrières et déjà au travail.

Toute initiative de ce genre recevra l'appui bienveillant des autorités radicales. X.

ST-MAURICE

L'ensemble Ricercare

Pour leur dernier concert de cette saison, les Jeunes musiciens de Saint-Maurice accueilleront mardi soir l'excellent ensemble Ricercare, composé de Raymond Meylan, flûte, Pascal Grisoni, violon, Daniel Reichel, alto et Margal Cervera, violoncelle.

Ces artistes présenteront à Saint-Maurice le programme exécuté ces derniers semaines devant le public enthousiaste de plusieurs villes espagnoles. Après une Canzon du compositeur vénitien Giovanni Gabrieli, on entendra le merveilleux Ricercare a tre de l'Offrande musicale de J.-S. Bach. La première partie s'achèvera par le quatuor en do majeur K 285 de Mozart.

Entendra ensuite une sonate pour flûte, violon et violoncelle, qui sera suivie de l'Abendmusik aus Plöner Musiktag, de Paul Hindemith. Enfin, finissant avec la Tradition chronologique qui laisse les auditeurs sur une impression moderne, le concert de mardi s'achèvera par le quatuor en ré majeur K 285 de Mozart.

La critique s'est toujours montrée très élogieuse pour les concertés de l'ensemble Ricercare. Les offres qualifiées des instrumentistes et surtout leur chaude musicalité et l'enthousiasme de leur animateur, le flûtiste Raymond Meylan, sont autant de gages de succès pour ce dernier concert des JM de Saint-Maurice. Il faut souhaiter que tous les membres de JM et de nombreux autres auditeurs profitent de ce premier concert de l'ensemble Ricercare.

Le breuvage de la victoire

Les autorités sportives américaines donnent une très grande importance à la façon dont les athlètes satisfont leurs besoins de nourriture et de liquide. On l'a constaté une fois de plus aux Jeux olympiques de Melbourne. Q. 1926... Helvétia, Troistorrens...

Selon un article du Dr Henri Gachot, de Strasbourg, le « breuvage de la victoire » des athlètes américains est composé selon la recette suivante :

Jus d'orange, de tomate et de citron, à parts égales : 1 litre et demi ; lait condensé sucré : 5 cuillerées à soupe ; miel pur : 250 grammes ; sucre de malt ou extrait de malt aux œufs : 100 grammes. Les athlètes consomment ce mélange énergétique à la cadence d'un grand verre toutes les demi-heures jusqu'à l'épreuve. Ils se sentent ainsi en pleine forme au moment décisif.

Le Dr Gachot pense qu'on pourrait également utiliser, comme liquide de base, le jus de raisin, dont les propriétés énergétiques étonnantes ont été prouvées expérimentalement par le professeur Lavollay.

LEYTRON

Inauguration du drapeau de la Jeunesse radicale

Dimanche prochain, 2 juin, la Jeunesse Radicale locale procédera à l'inauguration de son nouveau drapeau. Le comité d'organisation s'est assuré de la participation de 6 fanfares, qui défilent, dès 12 h. 30, dans les rues de Leytron, valets de la circonstance.

Le cortège sera suivi des productions des fanfares invitées, et dès 18 h. un orchestre « du tonnerre » conduira un bal en plein air pour lequel rien n'a été négligé.

Le programme officiel de la manifestation paraîtra dans le numéro de vendredi.

Le comité d'organisation.

SION

Joseph Zennhäusern

On conduit ce matin à Sion à sa dernière demeure M. Joseph Zennhäusern, pharmacien décédé après une cruelle maladie supportée avec une résignation exemplaire. Nous prions son épouse et toute sa famille de croire à l'expression de notre profonde sympathie.

Conservatoire cantonal de musique

Toutes les auditions commenceront à 20 h. 15. Ce soir, lundi on entendra les élèves de piano de Mme Moreillon, de M. Perrin, de violon Mlle Fialovitch, de chant Mlle Rochat, de flûte et clarinette de M. Genton.

Mardi l'audition est réservée aux élèves de piano de Mme Moreillon, MM. Perrin et Béguelin, de violoncelle Mlle de Meuron, de chant M. Gafner.

Mercredi l'audition présentera les élèves de piano de Mme Bréganti, Fay, de M. Baumgartner, Béguelin, Darioli et Perrin, et des classes de violon de M. Romano et Mlle Pfefferlé.

SIERRE

Placement du personnel commercial

L'intéressante et jolie plaquette publiée à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire, rappelle que le Service suisse de placement pour le personnel commercial est une institution commune à la Société suisse des commerçants, à l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à l'Union centrale des associations patronales suisses, à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Ouvert le 1^{er} juillet 1876 à Zürich, le modestes bureau de placement s'étendit bientôt à l'étranger et organisa un réseau de succursales au pays. L'organisation compte aujourd'hui vingt-cinq bureaux et correspondants : vingt-trois en Suisse, un à Paris, un à Milan.

Le bureau de placement est dès l'origine au service de tout employeur, de tout employé de bonne réputation, que celle-ci soit ou ne soit pas membre de la société. Mais il fallut jusqu'au 1^{er} janvier 1912 pour que la femme fût admise au placement !

De 1876 à 1956 le Service suisse de placement pour le personnel commercial a procuré 157 294 emplois, dont 41 866 par l'entremise des succursales à l'étranger.

La difficulté majeure est aujourd'hui dans la pénurie d'offres de services : 5126 dossiers réguliers en 1954, 4270 en 1955, 3729 en 1956. Les offres spéciales sont tombées de 6846 en 1954, à 4694 en 1955, à 4499 en 1956.

Les offres d'emploi dépassent considérablement les effectifs disponibles : 10 478 en 1954, 10 986 en 1955, 10 348 en 1956.

Les placements effectifs sont 3600 en 1954, 3420 en 1955, 3060 en 1956 : 1187 hommes, 1293 femmes, 219 apprentis, 361 apprenties. Il y a à 138 personnes de plus de quarante ans.

De 1922 personnes placées à l'étranger, 76 sont engagées en Europe, 41 en Afrique, 7 en Asie, 14 en Amérique.

Les bureaux de Paris et de Milan ont placé 238 personnes en 1956 y compris 158 stagiaires engagés en France.

Les conditions de rémunération - exceptionnellement favorables en Suisse - retiennent au pays bien des jeunes gens qui auraient profit durable à un stage à l'étranger, mais qui commettent l'erreur d'envisager les choses sous le seul angle pécuniaire.

Une activité aussi à Sierre ; son activité s'étend à tout le territoire du canton du Valais.